



Les premières réalisations du Plan Lumière

Le déploiement d'un **Plan Lumière ambitieux** est un objectif prioritaire de la Ville de Grenoble. Ce plan vise à :

- **renouveler 84 % du patrimoine de la Ville ;**
- **réduire la consommation énergétique de plus de 50 % ;**
- **diminuer de 80 % les pollutions lumineuses ;**
- **améliorer la qualité de service ;**
- **accentuer la tranquillité publique.**

17,6 millions d'euros vont être ainsi investis pendant 8 ans pour améliorer la qualité de vie des Grenoblois et réduire l'énorme facture d'électricité de l'éclairage. Pour y parvenir, un contrat a été signé le 1^{er} septembre 2015 avec le groupement Citéos, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres d'octobre 2014. **Une régie municipale a été également créée afin de contrôler ce marché et préfigurer le service 100 % public de l'éclairage de Grenoble à l'horizon 2023.**



Titulaire du contrat de Conception Réalisation Exploitation Maintenance d'Eclairage Public de la ville de Grenoble (CREM), **le groupement Citéos, appelé désormais Grenoble Lumière,** intervient sur la commune. Un important travail **de remise à niveau global** a été réalisé depuis la signature de ce contrat avec la mise en place :

- d'une **maintenance préventive et curative** permettant de diviser par 2 le nombre de pannes (de 10 à 5 % en 3 mois), d'améliorer la qualité de service et de réduire les délais d'intervention ;
- d'un **numéro de téléphone unique** pour les usagers : le Fil de la Ville - pour simplifier le signalement des pannes/dysfonctionnements. Ce numéro est affiché sur les différents véhicules d'intervention.



Pour ce faire, **les moyens d'intervention de Grenoble Lumière ont été renforcés.** Aux différentes équipes chargées de la maintenance et des travaux, s'ajoutent 2 équipes dédiées à l'inventaire précis du patrimoine et 3 équipes chargées de l'installation des illuminations de fin d'année. Au total, une quinzaine de personnes intervient actuellement sur l'ensemble de la commune depuis l'exécution du marché.

Les opérations en cours de réalisation

Grenoble Lumière travaille actuellement sur le **rééquipement des 350 armoires** installées sur l'espace public avec la mise en service d'une commande sur l'ensemble des points de départ de l'éclairage public permettant ainsi l'allumage et l'extinction du système et les renvois d'alerte en cas de dysfonctionnement.

La rénovation de l'éclairage public du Parc Hoche et de l'esplanade Alain Le Ray à la Caserne de Bonne avec l'utilisation de luminaires à LED équipés d'un système de détection de présence (qui permet d'éclairer comme il le faut, quand il le faut et où il le faut) sera réalisée d'ici fin janvier.

Les illuminations de fin d'année - dispositif renforcé



Cette année, la Ville de Grenoble a décidé de renforcer et d'améliorer le dispositif des illuminations de fin d'année. Ainsi, les **décorations lumineuses** installées sur les grands axes de la commune (le long de la ligne du Tram C, les rues piétonnes : Lafayette, de Bonne, Grande Rue, La Poste et de Sault) ont été **renouvelées**.

Les sources énergivores ont été enlevées au profit de l'utilisation systématique de LED. **Cette opération a ainsi permis de réduire de manière significative la puissance des installations. Celle-ci est passée de 390 kW à 80 kW entre 2014 et 2015** (pour rappel : en 2012, la puissance des installations était évaluée à 581 kW).

Des rues, des places et des sites municipaux qui n'étaient pas encore illuminés ont été équipés, comme **le CCAS, la Place Vaucanson ou encore le secteur de l'Abbaye**.

Au total, le dispositif d'illuminations de la Ville de Grenoble comptabilise **plus de 1000 installations réparties sur plus de 100 sites**. Enfin, la mise en place d'une commande pilotable à distance permet **l'extinction quotidienne à 01h00 de plus de 75% des sites équipés**, et réduit ainsi les coûts de fonctionnement du dispositif.

Comptant sur vous pour relayer l'information,

Bien cordialement,

Service presse - Loubna BOUHRIZI 04 76 76 39 24 / 06 26 57 19 77